



INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

Rémunération des salariés

État et évolution comparés

2012

Faits saillants



COMPARAISON DE RÉMUNÉRATION ET MARCHÉ DU TRAVAIL

- ❑ Le rapport *Rémunération des salariés. État et évolution comparés*¹ de l'ISQ porte sur la comparaison de la rémunération globale des salariés syndiqués de l'administration québécoise avec celle des autres salariés du marché du travail québécois.
- ❑ L'administration québécoise comprend les employés de la fonction publique ainsi que ceux des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.
- ❑ Les autres salariés québécois sont employés dans les secteurs privé et « autre public ». Ce dernier comprend les entreprises à caractère public des trois paliers de gouvernement au Québec, les universités ainsi que les administrations fédérale et municipale. Des résultats détaillés sont fournis pour chacune des composantes de ce secteur.
- ❑ La comparaison est également effectuée selon le facteur de syndicalisation pour l'ensemble des autres salariés québécois et ceux du secteur privé.
- ❑ Les résultats de la rémunération globale sont obtenus selon la méthode des débours qui considère les coûts de l'employeur pour une année donnée. La rémunération globale comprend trois composantes principales² : les salaires, les avantages sociaux et les heures de présence au travail (les heures régulières moins les heures chômées payées).
- ❑ La comparaison est effectuée à partir des salaires de 2012 et porte sur les entreprises de 200 employés et plus. Dans le cas des municipalités, elle considère celles de 25 000 habitants et plus, qui comptent généralement au moins 200 employés.
- ❑ L'examen de 76 emplois repères répartis dans cinq catégories d'emplois permet de prendre en compte près d'un salarié régulier à temps plein de l'administration québécoise sur trois. Une part importante des salariés de l'administration québécoise occupent des emplois n'ayant pas de point de comparaison directe et pertinente sur le marché du travail québécois, comme les infirmières et les enseignants. Lorsque seuls les emplois vraiment comparables sont pris en compte, la couverture passe à près de 100 %.

Les conventions de l'administration québécoise prévoient des augmentations constituées de paramètres fixes et variables. Selon les paramètres négociés, une majoration pouvant atteindre 0,5 % sera ajouté au taux d'augmentation fixe si les balises de référence pour le PIB annuel sont atteintes. Selon les estimations au deuxième trimestre de 2012, le taux de variation annuel du PIB (en dollars courants) s'établit à 4,8 % pour l'année 2010 et à 5,2 % pour l'année 2011, soit des valeurs supérieures aux balises de référence établies dans la convention. Puisque aucun montant n'a été versé au moment de produire ce rapport, les résultats qui sont diffusés n'en tiennent pas compte.

1. L'édition 2012 du rapport est disponible sur le site de l'Institut; elle contient les données détaillées de la comparaison par emploi repère, une section sur les principaux résultats et une autre sur la méthodologie.
2. Certains coûts de la rémunération globale ne sont pas pris en compte dans le cadre de la comparaison, comme ceux reliés à la rémunération variable et à la sécurité d'emploi.

Marché du travail au Québec et grands secteurs de comparaison

Administration québécoise

Autres salariés québécois (ASQ)¹

	Secteur privé ²	Secteur « autre public »
• Fonction publique - Ministères - Organismes gouvernementaux³ - Fonds spéciaux • Éducation - Commissions scolaires - Cégeps • Santé et services sociaux - Agences de la santé et des services sociaux - Centres hospitaliers - Centres d'hébergement (CHSLD) - Centres de réadaptation - Centres locaux de services communautaires - Centres de protection de l'enfance et de la jeunesse	- Mines - Manufacturier - Transport et entreposage - Communications - Commerce de gros et de détail - Finance, assurances et immobilier - Services aux entreprises - Hébergement et restauration - Autres services	- Entreprises provinciales (sociétés d'État et autres) - Administration fédérale au Québec - Entreprises fédérales au Québec - Universités - Administrations municipales - Entreprises locales

1. Pour la comparaison, la rémunération des autres salariés québécois et celle du secteur privé sont également analysées selon le statut de syndicalisation des salariés.
2. Sont exclus : l'agriculture et les services relatifs à l'agriculture, l'exploitation forestière et les services forestiers, la pêche et le piégeage ainsi que la construction.
3. Ne comprend pas les organismes gouvernementaux à caractère industriel et commercial.

Retard salarial de l'administration québécoise face à tous les secteurs

- Le salaire des employés de l'administration québécoise est en retard de 11,2 % par rapport à celui de l'ensemble des autres salariés québécois et de 7,8 % face à celui des salariés du secteur privé.
- Les retards sont supérieurs à 16 % dans la comparaison avec les syndiqués de même qu'avec le secteur « autre public » et trois de ses composantes. Le retard le plus marqué est observé par rapport aux « entreprises publiques » (-22,7 %). À l'opposé, c'est dans la comparaison avec le secteur privé non syndiqué que le retard le moins important est noté (-3,4 %).

Rémunération globale : retard face aux autres salariés québécois et aux syndiqués...

- L'administration québécoise affiche un retard de 6,1 % face à l'ensemble des autres salariés québécois sur le plan de la rémunération globale.
- Un retard est également noté par rapport au secteur « autre public » (-26,2 %) et toutes ses composantes ainsi que face aux syndiqués (autres salariés québécois et secteur privé).

... mais avance vis-à-vis du secteur privé et des non-syndiqués

- La rémunération globale des employés de l'administration québécoise est en avance par rapport à celle des employés du secteur privé (3,3 %) et celle des non-syndiqués, soit de 7,3 % dans la comparaison avec l'ensemble des autres salariés québécois non syndiqués et de 9,5 % face aux non syndiqués du secteur privé.

Comparaison de la rémunération, administration québécoise par rapport aux secteurs du marché du travail (écarts en %)

	Salaire	Rémunération globale
Autres salariés québécois	-11,2	-6,1
Autres salariés québécois syndiqués	-17,8	-21,5
Autres salariés québécois non syndiqués	-4,3	7,3
Privé	-7,8	3,3
Privé syndiqué	-16,4	-13,0
Privé non syndiqué	-3,4	9,5
« Autre public »	-19,6	-26,2
Administration municipale	-18,6	-33,6
« Entreprises publiques »	-22,7	-33,1
Universitaire	-8,9	-9,2
Administration fédérale	-20,9	-21,2

- Rémunération plus élevée dans l'administration québécoise
- Rémunération équivalente (administration québécoise et secteur)
- Rémunération moins élevée dans l'administration québécoise

COMPARAISON SELON LES EMPLOIS ET LES CATÉGORIES

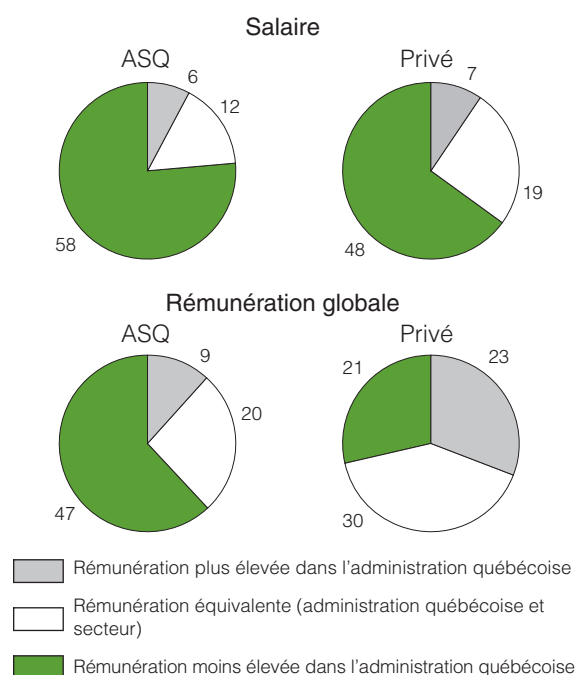
Salaire : majorité des emplois en retard

- Pour environ les trois quarts des emplois et de l'effectif, l'administration québécoise affiche un retard salarial face aux autres salariés québécois.
- L'administration québécoise accuse un retard salarial vis-à-vis du secteur privé pour 65 % des emplois, représentant 61 % de l'effectif.

Rémunération globale : résultats plus partagés

- En ce qui concerne la rémunération globale, plus de 6 emplois sur 10, qui regroupent 53 % de l'effectif, montrent un retard de l'administration québécoise par rapport aux autres salariés québécois.
- L'avance de l'administration québécoise sur le secteur privé est constatée pour près du tiers des emplois, représentant plus de la moitié (57 %) de l'effectif.

Répartition des emplois selon le statut de comparaison (nombre d'emplois)



Comparaison de la rémunération selon les catégories d'emplois (écarts en %)

	ASQ		Privé	
	Salaire	Rémunération globale	Salaire	Rémunération globale
Professionnels	-11,9	-6,4	-7,9	4,2
Techniciens	-13,5	-6,0	-11,0	=
Employés de bureau	-11,6	-6,6	-6,1	6,2
Employés de service	=	=	=	=
Ouvriers	-28,8	-32,2	-32,2	-29,4

- Rémunération plus élevée dans l'administration québécoise
 ■ Rémunération équivalente (administration québécoise et secteur)
 ■ Rémunération moins élevée dans l'administration québécoise

Catégories d'emplois : retards fréquents sur le plan salarial ...

- Quatre catégories d'emplois sur cinq accusent un retard salarial de l'administration québécoise par rapport aux autres salariés québécois; la parité est toutefois notée chez les employés de service. Sur le plan salarial, la situation est identique dans le secteur privé.

... mais statuts différents pour la rémunération globale dans le secteur privé

- Sur le plan de la rémunération globale, quatre catégories d'emplois montrent un retard de l'administration québécoise sur les autres salariés québécois, la parité étant notée chez les employés de service.
- Dans la comparaison entre l'administration québécoise et le secteur privé, deux catégories d'emplois affichent la parité; les professionnels et les employés de bureau sont en avance alors que les ouvriers sont en retard.

Maximums normaux de l'administration québécoise en retard

- ❑ Les maximums normaux des échelles salariales de l'administration québécoise sont moins élevés que ceux de l'ensemble des autres salariés québécois et du secteur privé dans les trois catégories d'emplois considérées; cela révèle un potentiel salarial inférieur.
- ❑ Les maximums normaux de l'administration québécoise sont en retard face à ceux de tous les autres secteurs de comparaison dans les trois catégories d'emplois, soit « Professionnels », « Techniciens » et « Employés de bureau ».
- ❑ Les professionnels de l'administration québécoise sont, dans leur échelle salariale, à une position similaire à celle qu'occupent leurs homologues de six secteurs comparés. Ils sont moins avancés que les professionnels de cinq secteurs (ASQ syndiqués, « autre public », administrations municipale et fédérale et « entreprises publiques »). Ainsi, dans cinq comparaisons, la situation de l'administration québécoise est meilleure sur le plan du maximum normal que sur celui du salaire alors que dans cinq comparaisons, il n'y a pas de différence entre le maximum normal et le salaire.
- ❑ Pour leur part, les techniciens de l'administration québécoise sont plus avancés dans leur échelle salariale que leurs homologues de sept des secteurs comparés, moins avancés dans un seul cas et à parité dans les trois autres comparaisons.

La situation de l'administration québécoise est meilleure sur le plan des salaires que sur celui des maximums normaux dans la comparaison avec cinq secteurs. Le contraire est observé pour cinq secteurs; aucune différence significative n'est notée à cet égard vis-à-vis du secteur privé syndiqué.

- ❑ Les employés de bureau de l'administration québécoise sont généralement plus avancés dans leur échelle salariale que leurs homologues des autres secteurs. Ils affichent donc une meilleure situation comparative sur le plan des salaires que sur celui des maximums normaux vis-à-vis de la plupart des secteurs.
- ❑ Les employés de bureau de l'administration québécoise occupent une position semblable dans leur échelle salariale à celle des employés du secteur privé syndiqué et du secteur « entreprises publiques ».
- ❑ Environ 61 % des professionnels, 39 % des techniciens et 38 % des employés de bureau du secteur privé rémunérés selon une échelle salariale bénéficient d'un maximum au mérite. Par contre, les échelles salariales de l'administration québécoise ne comportent pas de tels maximums.

Comparaison des échelles salariales

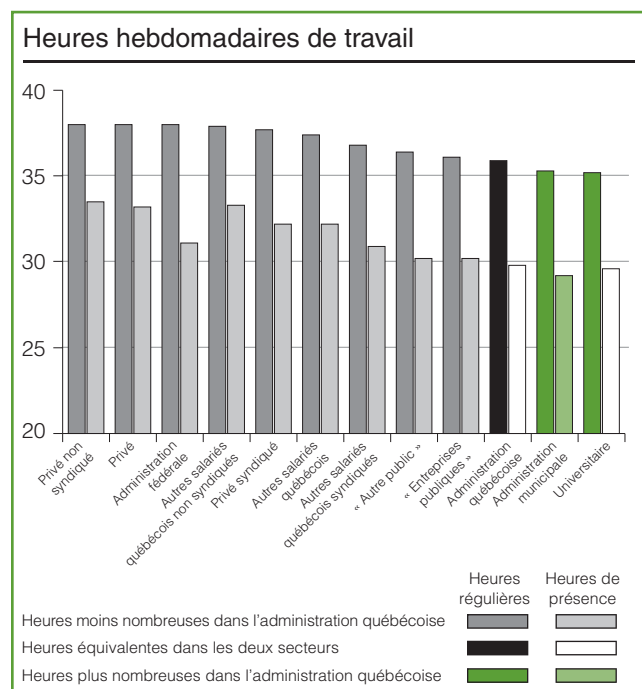
	Administration québécoise		Autres salariés québécois			Secteur privé		
	Maximum normal ¹	Position dans l'échelle	Maximum normal	Écart des maximums normaux	Position dans l'échelle	Maximum normal	Écart des maximums normaux	Position dans l'échelle
	\$	%	\$	%	%	\$	%	%
Professionnels	73 511	71,1	82 086	-11,7	74,7*	80 381	-9,3	70,3*
Techniciens	49 318	85,0	57 729	-17,1	76,7	57 557	-16,7	75,0
Employés de bureau	37 817	92,4	44 335	-17,2	76,6	42 759	-13,1	72,8

* Indique la parité des deux secteurs (administration québécoise et secteur)

1. Les maximums normaux correspondent à la moyenne de ceux de l'ensemble des emplois utilisables dans la comparaison de l'administration québécoise avec les autres salariés québécois.

Administration québécoise et autres salariés québécois : coûts totaux similaires

- L'administration québécoise dépense plus pour l'ensemble des avantages sociaux et des heures chômées payées (40,6 % du salaire) que dans le secteur privé, chez les non-syndiqués (ASQ et privé) et dans le secteur universitaire. Les coûts sont similaires à ceux notés chez les autres salariés québécois. Par contre, ils sont inférieurs à ceux observés chez les syndiqués (ASQ et privé) ainsi que dans le secteur « autre public » et trois de ses quatre composantes.
- Les débours pour les régimes de retraite sont moindres dans l'administration québécoise que chez les ASQ et les syndiqués et que dans le secteur « autre public » et ses composantes, plus élevés que chez les non-syndiqués et semblables à ceux du secteur privé. L'administration québécoise dépense moins pour les régimes d'assurance que tous les secteurs comparés, à l'exception du secteur universitaire où les coûts sont similaires.
- Les heures chômées payées coûtent plus cher dans l'administration québécoise que chez les autres salariés québécois et dans le secteur privé (syndiqué ou non), de même que dans les secteurs « entreprises publiques » et universitaire. Cependant, les coûts y sont moindres que ceux notés dans le secteur « autre public » et ses deux autres composantes.



Débours pour les principaux regroupements d'avantages sociaux et les heures chômées payées (en % du salaire)

	Régime de retraite	Assurances	Heures chômées payées	Total des débours
Administration québécoise	6,6	3,7	17,0	40,6
Autres salariés québécois	9,7	4,7	14,4	41,2
Autres salariés québécois syndiqués	13,5	4,8	16,3	47,1
Autres salariés québécois non syndiqués	5,7	4,5	12,4	34,8
Privé	6,6	4,7	12,9	36,3
Privé syndiqué	10,8	5,7	14,7	43,3
Privé non syndiqué	4,9	4,5	12,1	33,5
« Autre public »	14,9	4,6	17,1	49,2
Administration municipale	19,1	4,6	17,4	54,4
« Entreprises publiques »	18,6	4,3	16,4	51,4
Universitaire	8,8	3,7	15,8	40,0
Administration fédérale	11,3	5,4	18,2	47,8

(gris clair) Débours plus élevés dans l'administration québécoise
 (gris foncé) Débours équivalents (administration québécoise et secteur)
 (vert) Débours moins élevés dans l'administration québécoise

Semaine de travail de l'administration québécoise plus courte que celle des autres salariés québécois

- La semaine régulière de travail est plus courte dans l'administration québécoise que dans la plupart des secteurs comparés, mais plus longue que celles de l'administration municipale et du secteur universitaire.
- Les mêmes constats sont faits pour les heures de présence au travail, sauf dans la comparaison entre l'administration québécoise et le secteur universitaire où elles sont équivalentes.
- L'administration fédérale et les secteurs privé et privé non syndiqué affichent les heures régulières les plus nombreuses, alors que le secteur universitaire présente le nombre le moins élevé.

ÉVOLUTION DE LA COMPARAISON

Écarts de rémunération de 2012 et 2011, écarts salariaux de 2012 et 2008 et statut de l'administration québécoise par rapport aux secteurs du marché du travail

Secteurs	Écarts salariaux						Écarts de rémunération globale		
	2012	2011	Statut	2012	2008	Statut	2012	2011	Statut
	%	%		%	%		%	%	
Autres salariés québécois	-11,2	-11,3	Stabilité	-11,2	-7,7	Affaiblissement	-6,1	-6,1	Stabilité
Privé	-7,8	-8,3	Stabilité	-7,8	-5,2	Stabilité	3,3	2,2*	Stabilité
« Autre public »	-19,6	-17,7	Affaiblissement	-19,6	-13,9	Affaiblissement	-26,2	-23,0	Affaiblissement
Administration municipale	-18,6	-16,1	Affaiblissement	-18,6	-12,3	Affaiblissement	-33,6	-29,2	Affaiblissement
« Entreprises publiques »	-22,7	-20,9	Affaiblissement	-22,7	-15,3	Affaiblissement	-33,1	-30,8	Stabilité
Universitaire	-8,9	-7,7	Affaiblissement	-8,9	-4,7	Affaiblissement	-9,2	-8,3	Affaiblissement
Administration fédérale	-20,9	-18,5	Affaiblissement	-20,9	-14,5	Affaiblissement	-21,2	-18,5	Affaiblissement
Secteurs et syndicalisation									
Autres salariés québécois syndiqués	-17,8	-16,0	Affaiblissement	-17,8	-13,6	Affaiblissement	-21,5	-18,7	Affaiblissement
Autres salariés québécois non syndiqués	-4,3	-5,2	Stabilité	-4,3	1,2*	Affaiblissement	7,3	6,2	Stabilité
Privé syndiqué	-16,4	-12,7	Affaiblissement	-16,4	-15,6	Stabilité	-13,0	-9,4	Affaiblissement
Privé non syndiqué	-3,4	-4,8	Stabilité	-3,4	1,6*	Affaiblissement	9,5	7,3	Stabilité

* Indique la parité des deux secteurs (administration québécoise et secteur)

 Stabilité de la situation comparative de l'administration québécoise

 Affaiblissement de la situation comparative de l'administration québécoise

Comparaison salariale et de rémunération globale : stabilité de la situation comparative de l'administration québécoise par rapport aux autres salariés québécois et au secteur privé

- Entre 2011 et 2012, la situation comparative de l'administration québécoise par rapport aux autres salariés québécois et au secteur privé est demeurée stable sur le plan salarial. Le même constat est fait dans la comparaison avec les non syndiqués (ASQ et privé).
- Pour la même période, la situation comparative de l'administration québécoise s'est affaiblie sur le plan salarial par rapport au secteur « autre public » (-1,9 point de pourcentage) et ses quatre sous-secteurs, soit l'administration municipale (-2,5 points de pourcentage), le secteur universitaire (-1,1 point de pourcentage), les « entreprises publiques » (-1,7 point de pourcentage) et l'administration fédérale (-2,4 points de pourcentage). Un constat

semblable est fait vis-à-vis des autres salariés québécois syndiqués (-1,8 point de pourcentage) et du secteur privé syndiqué (-3,7 points de pourcentage).

- De 2008 à 2012, la situation comparative du salaire de l'administration québécoise demeure stable face au secteur privé et au secteur privé syndiqué. Par contre, un affaiblissement est noté dans la comparaison avec les neuf autres secteurs; l'affaiblissement le plus marqué est observé dans la comparaison avec le secteur « entreprises publiques », soit 7,4 points de pourcentage.
- Sur le plan de la rémunération globale, la situation comparative de l'administration québécoise est également demeurée stable entre 2011 et 2012 face à l'ensemble des autres salariés québécois, au secteur privé, au secteur « entreprises publiques » et aux non syndiqués (autres salariés québécois et secteur privé). Cependant, dans les comparaisons avec les six autres secteurs, il y a eu affaiblissement de la situation comparative de l'administration québécoise.

Économie du Québec : faible croissance

- La progression de l'économie a atteint 1,7 % en 2011. Au premier semestre de 2012, le produit intérieur brut (PIB) réel du Québec n'augmente que de 0,6 %, une croissance ralentie. En effet, l'économie s'est accrue de 0,1 % au premier trimestre 2012 et de 0,2 % au deuxième trimestre. La faible croissance des dépenses de consommation et l'augmentation du déficit du solde du commerce extérieur expliquent principalement les résultats du premier semestre 2012. Par contre, l'accroissement des stocks vient contribuer positivement à l'évolution du PIB.
- La demande intérieure finale augmente à peine plus rapidement au deuxième trimestre qu'au trimestre précédent. Sa croissance est due principalement à l'investissement en construction résidentielle et non résidentielle. Pour leur part, les dépenses personnelles de consommation affichent une légère hausse, alors que les dépenses en biens et services des administrations publiques reculent faiblement. Le déficit du solde du commerce extérieur s'accroît, venant ainsi réduire la croissance économique. Les analystes s'attendent à une croissance revue à la baisse pour 2012 de même que pour 2013.

Lente progression de la demande intérieure

- Les dépenses personnelles des consommateurs affichent une croissance plus faible en 2011 (+2,0 %) par rapport à l'année 2010 (+3,3 %). Au cours du premier semestre 2012, les dépenses de consommation augmentent de 1,4 % par rapport à la même période de 2011. Au deuxième trimestre de 2012, les consommateurs continuent d'accroître leurs dépenses en services (+0,5 %), mais restreignent celles en biens (-0,3 %) pour un deuxième trimestre d'affilée.
- L'investissement total en capital fixe des entreprises et des administrations publiques s'accroît pour un deuxième trimestre consécutif (+1,9 %). Les investissements des entreprises (+2,0 %) s'accroissent, tandis que celles des administrations publiques (+1,5 %) ralentissent quelque peu. Au cours du premier semestre 2012, les investissements sont en hausse de 1,8 % par rapport au premier semestre 2011. Pour l'année 2011, les investissements affichent une croissance de 4,5 % comparativement à 8,7 % en 2010.
- Les dépenses publiques courantes augmentent de 0,3 % en 2011 comparativement à 2,8 % en 2010. Toutefois, au cours du premier semestre 2012, ces dépenses reculent de 0,1 % par rapport à la même période de 2011.

Croissance du PIB réel¹, au Québec et au Canada, de 2000 à 2012² (en %)



1. Au prix du marché, base 2002.

2. Pour les six premiers mois de 2012 en fonction de la période correspondante de l'année précédente.

Croissance réelle des principaux éléments du PIB, au Québec, en 2010, 2011 et 2012 et prévisions pour 2012 et 2013 (en %)¹

	2010	2011	2012	Prévisions
			Cumul 6 mois	
PIB	2,5	1,7	0,6	2012: 0,8 à 1,3 2013: 1,5 à 1,7
Consommation	3,3	2,0	1,4	2012: 1,4 à 1,5 2013: 2,2 à 2,3
Investissement en capital fixe des entreprises et des administrations publiques	8,7	4,5	1,8	2012: 3,6 2013: - 0,7 (prévision d'un seul organisme)
Dépenses publiques courantes en biens et services	2,8	0,3	-0,1	2012: -0,1 à 0,2 2013: 0,2 à 0,6
Exportations	0,8	2,1	2,1	2012: 0,2 à 1,1 2013: 3,4 à 3,7
Importations	5,3	4,0	2,1	2012: 1,7 à 2,1 2013: 2,6 à 2,7

1. Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente.

- Le déficit du solde du compte extérieur s'accroît. Cette détérioration survient en dépit d'une augmentation des exportations; de fait, l'effet positif de celle-ci est annulé par une hausse importante des importations. Les exportations progressent de 2,1 % en 2011 et de 2,1 % au premier semestre 2012, alors que les importations haussent de 4,0 % en 2011 et de 2,1 % au premier semestre de 2012. En ce qui concerne les exportations, la croissance vient surtout des exportations internationales. Par contre, en matière d'importations, tant les importations internationales qu'interprovinciales augmentent.

Le dollar oscille autour de la parité

- En 2011, le dollar canadien est légèrement au-dessus de la parité avec le dollar américain (101,14 cents). Pour les neuf premiers mois de 2012, il se situe faiblement sous la devise américaine à 99,81 cents. Il devrait, selon plusieurs analystes, clôturer l'année autour de la parité avec le dollar américain.
- L'inflation pour l'année 2011 est de 3,0 % au Québec, alors que pour les neuf premiers mois de 2012 elle se situe à 2,2 % en comparaison avec la même période de 2011. Au cours des neuf premiers mois de 2012, les prix des aliments et ceux reliés à l'énergie ont crû moins fortement qu'en 2011. L'inflation se fixe à 1,1 % au premier trimestre, à 0,6 % au deuxième trimestre et à -0,2 % au troisième trimestre 2012.
- Le taux des bons du Trésor à trois mois se situe à 0,95 % pour les neuf premiers mois de 2012 comparativement à 0,91 % pour l'année 2011. Le taux passe progressivement de 0,90 % au premier trimestre 2012 à 0,95 % au deuxième et à 0,98 % au troisième.

Indicateurs monétaires du Québec en 2011 et 2012 et prévisions pour 2012 et 2013

	2011	2012			Prévisions
		T1	T2	T3	
IPC ¹ (en %)	3,0	1,1	0,6	– 0,2	2012 : 2,2 2013 : 1,7 à 2,1
Taux d'intérêt (en %, bons du Trésor à trois mois)	0,91	0,90	0,95	0,98	2012 : 0,94 à 1,05 2013 : 1,04 à 2,00
Taux de change (huard en cents américains)	101,14	99,89	99,01	100,55	2012 : 99,00 à 100,60 2013 : 96,00 à 103,50

1. Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente (2002 = 100).

- Les analystes prévoient une inflation plus faible en 2013 qu'en 2012 et des taux d'intérêt un peu plus élevés en 2013. Le dollar devrait continuer à frôler la parité avec le dollar américain, quoique légèrement inférieur à celui-ci.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Croissance de l'emploi pour une deuxième année consécutive

- En 2011, l'emploi croît au Québec (+38 500; +1,0 %) pour une deuxième année consécutive après la récession de 2009. Les emplois créés sont tous à temps plein (+39 100; +1,2 %); l'emploi à temps partiel est resté relativement stable (-600; -0,1 %). La croissance de l'emploi en 2011 provient uniquement du secteur des services (+39 600; +1,3 %); celui des biens affiche une certaine stabilité (-1 100; -0,1 %).
- Comme en 2010, plus de la moitié des emplois créés en 2011 reviennent aux hommes (+22 800), alors que les femmes bénéficient d'un ajout de 15 600 emplois. Les personnes de 25 à 54 ans (+13 100) tout comme celles de 55 ans et plus (+28 000) affichent des gains d'emplois, alors que celles de 15-24 ans enregistrent une perte (-2 600).
- Le taux de chômage de 2011 s'établit à 7,8 %, soit un recul de 0,2 point de pourcentage par rapport à celui de 2010; il est toutefois supérieur aux taux observés en 2008 et 2007 (7,2 %).
- Le taux d'emploi a peu bougé en 2011 et se fixe à 60,1 % (-0,1 point). Quant au taux d'activité, il diminue de 0,2 point pour se situer à 65,2 %.

Marché du travail au Québec en 2010, 2011 et 2012 et prévisions pour 2012 et 2013 (en %)

	2010	2011	2012	Prévisions
			Cumul 9 mois	
Emploi ¹	1,7	1,0	0,0	2012: 0,3 à 0,4 2013: 0,6 à 1,2
Population active ¹	1,2	0,8	0,4	..
Taux de chômage	8,0	7,8	7,9	2012: 7,8 à 7,9 2013: 7,3 à 8,0
Taux d'emploi	60,2	60,1	59,8	..
Taux d'activité	65,4	65,2	64,9	..

.. Donnée non disponible

1. Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente.

- L'emploi demeure stable (+500; 0,0 %), alors que le taux de chômage moyen s'établit à 7,9 % pour les neufs premiers mois de 2012. Pour l'ensemble de 2012, les prévisions des analystes en ce qui concerne la croissance de l'emploi se situent entre 0,3 % et 0,4 %; le taux de chômage se fixerait entre 7,8 % et 7,9 %. Pour 2013, les analystes prévoient une croissance de l'emploi plus élevée qu'en 2012 et un taux de chômage s'établissant entre 7,3 % et 8,0 %.

Croissance réelle négative pour tous les salariés syndiqués en 2012

- La croissance moyenne des échelles salariales de l'ensemble des salariés québécois syndiqués indique une perte de pouvoir d'achat de 0,9 % pour les deux premiers trimestres de 2012.
- Une croissance réelle négative est observée dans tous les secteurs analysés. Les pertes de pouvoir d'achat varient de 0,1 % dans le secteur privé à 1,5 % dans l'administration québécoise.
- La forte croissance de l'IPC pour les six premiers mois de 2012 (2,5 %) explique en grande partie ces résultats.

Croissance salariale en vigueur en 2012 pour les salariés syndiqués au Québec¹

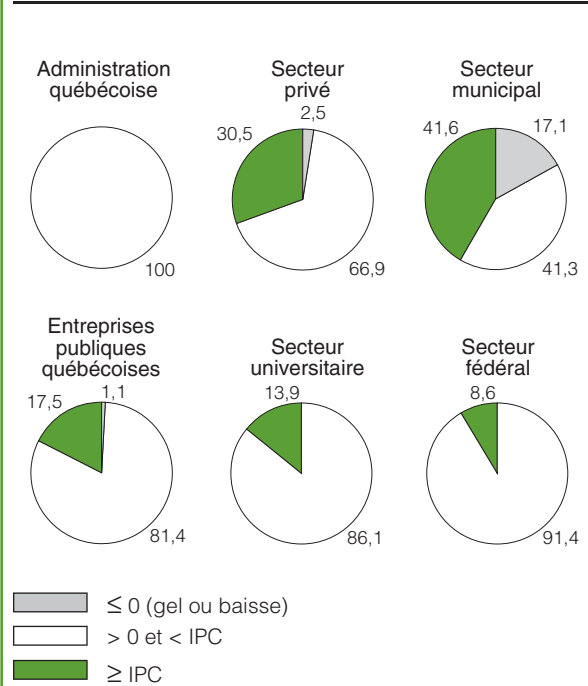
	Nominale	Réelle
	%	
Ensemble des salariés québécois syndiqués	1,6	-0,9
Administration québécoise	1,0	-1,5
Autres salariés québécois syndiqués	2,3	-0,2
Privé	2,4	-0,1
Municipal ²	2,1	-0,4
Entreprises publiques québécoises	2,1	-0,4
Universitaire	1,9 ³	-0,6 ³
Fédéral ^{2,4}	1,9	-0,6

- Données préliminaires : deux premiers trimestres de 2012.
- Les secteurs municipal et fédéral comprennent les administrations et les entreprises publiques.
- Ces données reposent sur un nombre limité de salariés.
- Le taux de croissance salariale a été calculé à partir de trois sources : le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, l'Enquête sur la rémunération globale. Collecte 2012 de l'ISQ et la banque de conventions collectives du ministère du Travail du Québec.

Très forte proportion d'augmentations salariales inférieures au taux d'inflation

- En 2012, les salariés syndiqués de l'administration québécoise reçoivent des augmentations de leur structure salariale inférieures à la croissance de l'IPC; c'était aussi le cas en 2011.
- Dans les autres secteurs, la proportion de salariés bénéficiant de ce type d'augmentation en 2012 varie de 41,3 % dans le secteur municipal à 91,4 % dans le secteur fédéral. En 2011, ces secteurs présentaient des pourcentages plus élevés de salariés recevant des augmentations inférieures à l'IPC.
- La proportion de salariés syndiqués recevant des augmentations de leur structure salariale égales ou supérieures à la croissance de l'IPC est faible en 2012, sauf dans les secteurs privé (30,5 %) et municipal (41,6 %). Par rapport à 2011, la situation s'est améliorée dans tous les secteurs, à l'exception de l'administration québécoise.
- Moins de 2,0 % de l'ensemble des salariés syndiqués connaissent un gel ou une baisse de salaire; les salariés visés proviennent des secteurs privé, municipal et « entreprises publiques québécoises ».

Distribution des salariés syndiqués au Québec selon la croissance salariale en vigueur en 2012¹ (en %)



- Les données considérées sont celles incluses dans la banque de données au deuxième trimestre de 2012 (données préliminaires).

Ententes dernièrement signées : taux en progression chez les autres salariés québécois

- ❑ Les dernières ententes signées donnent une indication de l'évolution salariale à venir. Les conventions collectives visant l'administration québécoise ont été renouvelées en 2011. Ces conventions donnent lieu à un taux d'augmentation moyen de 1,2 % par année (durée de cinq ans).
- ❑ L'analyse pour 2012 porte sur les salariés québécois syndiqués autres que ceux de l'administration québécoise. Les ententes respectives octroient un taux de croissance supérieur à celui de 2011 (2,5 % contre 2,2 %). Une hausse de la croissance est observée aussi dans tous les secteurs.
- ❑ Dans les ententes de 2012, 88,7 % de l'ensemble des autres salariés québécois syndiqués reçoivent une augmentation annuelle moyenne égale ou supérieure à 1,5 %. Cette proportion est plus élevée de 9 points de pourcentage que celle notée en 2011.

Meilleures perspectives en 2013

- ❑ Selon les perspectives salariales établies par l'Institut, les augmentations moyennes des échelles salariales projetées pour l'ensemble des salariés québécois (syndiqués et non syndiqués) sont de 1,8 % en 2012 et de 2,0 % en 2013.
- ❑ En 2013, l'ensemble des salariés québécois syndiqués connaîtraient un taux de croissance plus élevé qu'en 2012 (1,9 % contre 1,6 %). Cette tendance est également prévue pour trois secteurs. Pour l'administration québécoise, la différence est de 0,8 point de pourcentage.
- ❑ Seul le secteur privé affiche une perspective de croissance inférieure en 2013; une baisse de 0,2 point de pourcentage est en effet anticipée pour l'an prochain.
- ❑ Chez les salariés non syndiqués, les augmentations moyennes des échelles salariales (1,9 % pour 2012 et 2,1 % pour 2013) seraient plus élevées que celles des syndiqués pour ces deux années.
- ❑ En considérant l'inflation, les salariés de tous les secteurs devraient connaître une croissance réelle négative en 2012, sauf ceux du secteur privé. Pour 2013, les perspectives sont différentes : un gain de pouvoir d'achat est attendu pour les non-syndiqués et les syndiqués de tous les secteurs sauf celui de l'administration québécoise. Pour ce dernier, seul le paramètre fixe d'augmentation des échelles salariales est pris en compte; les paramètres liés à la croissance économique ne sont pas considérés.

Perspectives salariales¹ pour 2012 et 2013

	2012	2013
	%	
Ensemble des salariés québécois	1,8	2,0
Syndiqués ²	1,6	1,9
Administration québécoise ³	1,0	1,8
Privé	2,4	2,2 ⁴
Entreprises publiques québécoises	2,1	2,1
Universitaire	1,9 ⁴	... ⁵
Municipal	2,1	2,3 ⁴
Fédéral	1,9	2,0
Non-syndiqués	1,7 à 2,2	1,8 à 2,3
Croissance de l'IPC prévue	2,2	1,9

1. Les perspectives salariales représentent des taux nominaux de croissance.
2. Le taux de syndicalisation pour les six premiers mois de 2012 est de 39,6 %.
3. Les augmentations dans l'administration québécoise sont constituées de paramètres fixes et variables. Les perspectives salariales ont été calculées seulement à partir des paramètres fixes.
4. Le taux de représentativité de ce secteur est inférieur à 60 %.
5. Les données ne permettent pas d'établir une perspective salariale dans ce secteur.

« L'Institut informe le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés régis par une convention collective du gouvernement, des commissions scolaires, des collèges et des établissements d'une part et de la rémunération globale des autres salariés québécois de toute catégorie qu'il détermine d'autre part.

Il publie, au plus tard le 30 novembre de chaque année, un rapport de ses constatations. »

Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (L.R.Q., c. I-13.011) adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 19 juin 1998

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui
pour le Québec de demain

Ce rapport présente les constats de l'ISQ sur la rémunération des salariés. Il contient les résultats détaillés de la comparaison des salaires, des avantages sociaux et de la rémunération globale des employés de l'administration québécoise avec ceux de l'ensemble des autres salariés québécois œuvrant dans les entreprises de 200 employés et plus. La comparaison est aussi effectuée avec différents secteurs du marché du travail : privé et « autre public » ainsi que les sous-secteurs de ce dernier (administrations municipale et fédérale, « entreprises publiques » et universitaire). Le point est également fait sur l'évolution des écarts salariaux et de rémunération globale de 2011 à 2012 ainsi que sur l'évolution des écarts salariaux sur une plus longue période, soit de 2008 à 2012.

Par ailleurs, le rapport contient les résultats relatifs aux tendances salariales pour l'administration québécoise et les divers secteurs de l'économie. Il s'agit de la croissance salariale, sur la base des augmentations des structures salariales, ainsi que des perspectives salariales de l'Institut pour 2012 et 2013. En toile de fond, les principaux indicateurs de l'environnement économique et du marché du travail sont fournis.

Avec l'information diffusée dans le cadre de ce rapport, les décideurs du Québec sont assurés de pouvoir compter sur des données facilitant leur prise de décision en matière de rémunération.

L'édition 2012 du rapport *Rémunération des salariés. État et évolution comparés* est téléchargeable sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec à l'adresse suivante :

www.stat.gouv.qc.ca/publications/remuneration/pdf2012/RapRemune2012.pdf

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4^e trimestre 2012
ISBN 978-2-550-66390-4 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-66391-1 (PDF)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Pour tout renseignement concernant le contenu du rapport, s'adresser à :

Direction des statistiques du travail
et de la rémunération
Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College, bureau 400
Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone : 514 876-4384
Télécopieur : 514 876-1767

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca
contenant des fibres postconsommation.